

*Courses de lévriers*

Qu'on me permette de situer la question dans son contexte. Les courses de chevaux représentent le sport qui attire le plus de spectateurs au Canada depuis plus d'un quart de siècle. En 1983, on estime que 13 millions de personnes sont allées voir les courses et que plusieurs autres millions de personnes ont assisté aux expositions de chevaux, rodéos et autres événements équestres. La Foire royale d'hiver de Toronto est la plus grande exposition agricole intérieure du monde. L'exposition de chevaux qui en fait partie attire plus de concurrents que le National Horse Show de New York et un plus grand nombre de prix y est attribué.

Les expositions de chevaux font encore partie intégrante de toute foire, qu'il s'agisse de petites foires communautaires ou des plus grandes expositions, et bon nombre de jeunes ruraux manipulent des bestiaux pour la première fois en exposant un poney ou un cheval. D'ailleurs les clubs de chevaux et de poneys 4-H connaissent une popularité croissante. Beaucoup de gens, aujourd'hui, semblent croire que seuls les riches peuvent être propriétaires de chevaux. Ce n'est pourtant pas la situation. Les paysans aussi bien que les aristocrates se sont toujours intéressés aux chevaux. Dans le passé, les agriculteurs avaient toujours un cheval de trait ou un cheval de plaisance à la ferme, et bon nombre d'entre eux en ont encore un.

Les courses s'organisaient souvent à l'improvvisé à l'occasion de petites foires. Les gens de la place faisaient courir les chevaux qu'ils utilisaient tous les jours. De nos jours, bon nombre de citoyens sont propriétaires de chevaux. Même s'ils les utilisent comme sujet d'exposition ou comme animaux de compagnie, plutôt que comme animaux de trait, ils confient leurs chevaux à des agriculteurs qui en prennent soin à la ferme, si bien que les chevaux des citoyens font partie intégrante de la vie agricole canadienne.

On compte plus de 750,000 chevaux au Canada aujourd'hui. Ce secteur constitue une industrie importante. On estime en effet que les Canadiens ont plus de 2.5 milliards de dollars d'investis dans les chevaux, 2.5 milliards de dollars d'investis dans les terres, le bâtiment et le matériel servant à leur entretien.

Les Canadiens consacrent en outre environ deux milliards de dollars par année à l'alimentation, au transport et aux autres services reliés au secteur du cheval. Comme on l'a mentionné, à lui seul le secteur des courses de chevaux fournit environ 40,000 emplois. Et cela entraîne des paris d'environ 1.6 milliard de dollars chaque année au Canada.

Le secteur connaît actuellement de grandes difficultés financières. Selon les plus récentes statistiques, la moyenne des paris quotidiens diminue dans de nombreux hippodromes. Jusqu'à ce jour, cette année, en comparaison avec la période correspondante de 1983, les paris engagés ont diminué de 17 p. 100 à Barrie, de 3 p. 100 à Dundas, de 8 p. 100 à London, de 8 p. 100 à Windsor, de 3 p. 100 à Winnipeg et de 20 p. 100 à Orangeville, enfin de 5 p. 100 à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et de 3 p. 100 à Montréal, à l'hippodrome Blue Bonnet.

Si on ajoute à ces pourcentages le taux d'inflation, on peut comprendre pourquoi ces hippodromes sont vraiment dans le pétrin.

J'ai mentionné l'hippodrome de Blue Bonnet, car il y a quelques années Montréal avait un autre grand hippodrome: le Parc Richelieu; lequel est maintenant disparu. L'année dernière, Blue Bonnet a enregistré un recul des paris de 4 p. 100,

après une diminution de 14 p. 100 en 1982. Dans ces conditions, pendant combien de temps cet hippodrome peut-il encore fonctionner?

Le problème fondamental, c'est que le secteur est saturé. En permettant aujourd'hui la pratique du pari mutuel dans les courses de chiens, on signerait l'arrêt de mort d'un bon nombre d'hippodromes locaux et par le fait même on éliminerait le gagne-pain de tout un réseau de personnes qui ont jusqu'à maintenant vécu des courses de chevaux.

On peut pourtant empêcher cela simplement en rejetant ce projet de loi, ou du moins en le reportant jusqu'à ce que la situation économique s'améliore.

Nous nous sommes concentrés jusqu'à maintenant sur les aspects économiques du projet de loi, mais il y a d'autres aspects à prendre en considération. A titre d'exemple, il faut se rappeler qu'en Floride, la plupart des lévriers sont entraînés à l'aide de lapins vivants. On laisse les chiens courir après les lapins dans les champs, ou bien on attache les lapins et on s'en sert comme appât pour faire courir les chiens. Les sociétés pour la protection des animaux des États-Unis et du Canada ont déjà protesté contre cette pratique. Je tiens toutefois à souligner que dans les courses comme telles on se sert de lapins mécaniques.

Bien qu'on traite relativement bien les chiens de course, bien des gens n'aiment pas l'idée des courses de chiens. C'est que les courses de chiens, en effet, ne font pas partie de notre culture. En Floride, oui; mais pas ici. Et beaucoup d'autres d'entre nous n'aiment pas l'idée de voir des chiens courir après un lapin mécanique sur une piste de course. Pour nous, les chiens ont une autre vocation. J'ai d'ailleurs peur que si nous laissons le secteur des courses de chiens se répandre au Canada, c'est notre perception même du chien, à nous et à nos enfants, qui sera bouleversée.

Il y a des pays où les combats de taureaux constituent un sport en vogue et respectable. Il y a aussi des endroits où les combats de coqs sont courants. Pour bien des gens un voyage en Floride ne serait pas complet sans une visite dans un cynodrome.

Comme je l'ai déjà mentionné, c'est une pratique étrangère à la culture canadienne; ce sport ne connaît pas une grande popularité ici. Bien sûr, les attitudes du public peuvent changer. Peut-être que dans l'avenir l'atmosphère se prêtera mieux à l'introduction des paris sur les courses de chiens. Cependant, à l'heure actuelle, particulièrement lorsque le secteur des courses de chevaux est en position financière assez précaire, j'implore la Chambre de rejeter le projet de loi qu'elle étudie actuellement.

[Traduction]

**M. Gordon Taylor (Bow River):** Monsieur le Président, le débat de cet après-midi a porté presque exclusivement sur les courses. Le bill s'applique à bien d'autres choses, notamment aux courses de chevaux et de lévriers, au combat, jeu ou sport. Nous invitons tous les propriétaires de chiens à organiser des combats de chiens. On peut gagner beaucoup d'argent en pariant sur les combats de chiens, mais où cela nous mènera-t-il?

Quand j'étais petit, j'avais un chien nommé Jumbo. Il était la terreur de toute la vallée de Drumheller. Il y avait un mineur des charbonnages qui m'empruntait Jumbo chaque fois qu'il avait besoin d'argent. Jumbo pouvait battre tous les